CÉDULE F.

Formule de mandat (warrant) d'emprisonnement pour défaut de payer l'amende ou les frais ou de remettre l'objet confisqué.

Bas Canada, savoir:

Aux constables et officers de paix du district de gardien de la prison commune du district de , à .

Attendu que C. D., actuellement de a été le jour de , convaincu, etc., (comme dans la condamnation), et que, sur ce, j'ai déclaré confisqué, etc., et j'ai condamné le dit C. D., à payer à A. B., etc., (comme dans la condamnation);

Et attendu que le dit C. D. ne s'est pas dénanti de l'objet confisqué, et n'a pas payé la dite amende et les frais;

En conséquence, je vous enjoins, à vous dits constables et officiers de paix, ou à aucun de vous, d'arrêter le dit C. D. et de le conduire à la prison commune pour le de

à , et de le livrer entre les mains du gardien d'icelle, auquel vous remettrez aussi le présent mandat; et je vous enjoins, à vous dit gardien, de recevoir le dit C. D. en votre garde, et de le tenir sûrement enfermé dans la dite prison pour l'espace de ; et pour ce faire, vous considérerez les présentes comme vous autorisant suffisamment.

Témoin, mon seing et sceau, ce , 18 . jour de

J. S.

(Comme dans la sommation)

(L. S.)

CÉDULE G.

Formule de mandat (warrant) contre un témoin.

Bas Canada, a savoir:

Aux constables et officiers de paix, à de

Attendu que E. F., de , a été dûment assigné par subpæna à comparaître devant moi, le à

pour rendre témoignage dans une plainte pour contravention à l'acte de la chasse du Bas Canada, et que nonobstant la signification du dit *subpæna* qui m'a été certifiée, il a négligé et néglige encore de comparaître devant moi comme susdit;

En